



Inscription : mode d'emploi & conditions

Ce document a pour but de présenter et de faciliter le déroulement de la procédure d'inscription à la Technolan. La création d'un compte et l'inscription à la lan en cours, entraînent l'acceptation sans réserve de cette procédure et des conditions s'y rapportant.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la procédure sans préavis.

La réservation des places se fera uniquement en ligne sur le site de la Technolan (www.technolan.org). Les inscriptions sur place seront possibles le samedi dans la limite des places disponibles (les joueurs ayant réservé demeurant prioritaires).

Etape 1 : Création d'un compte

- L'inscription à une Technolan nécessite tout d'abord la création d'un compte. Si vous possédez déjà un compte, merci de passer à l'étape suivante.
- Afin de mieux gérer nos membres, merci de nous communiquer votre véritable identité (nom, prénom, email, date de naissance). En cas de non validité de ces données, les administrateurs se réservent le droit de suspendre et/ou de supprimer le compte de l'utilisateur sans préavis ni justification.
- Tout compte devra être activé après l'inscription. Un compte non activé dans un délai de quarante-huit heures (48 heures) après l'inscription sera automatiquement supprimé.

Etape 2 : Préinscription

- Pour vous inscrire à une Technolan, il vous est indispensable de posséder un compte sur le site technolan.org
- Lors de votre préinscription, vous devrez choisir le tournoi auquel vous participerez et pourrez choisir votre équipe.
- Puis vous choisirez votre moyen de paiement. Une fois ce formulaire enre, vous apparaîtrez sur la liste des participants, avec le statut « pré inscrit », avec la possibilité de choisir votre moyen de paiement

Fonctionnement de la liste d'attente

Lorsque 85 joueurs sont préinscrits (validés ou non), les préinscriptions se font en liste d'attente. Lorsqu'une place se libère, le 1^{er} joueur en liste d'attente passe en statut préinscrit. Il a alors la possibilité de choisir son moyen de paiement et donc de valider son inscription.

Etape 3 : Choix du moyen de paiement

- Nous vous proposons désormais la possibilité de régler votre entrée à l'avance (par chèque ou paypal), ou sur place, pendant l'évènement.
- Les frais de participation sont de 10 € en prévente et de 12 € sur place. Ils comprennent l'entrée ainsi qu'un petit déjeuner le dimanche matin (une boisson chaude et une viennoiserie).
- Le paiement par paypal est **individuel**. Vous avez la possibilité de payer pour **plusieurs joueurs par chèque**, en indiquant les pseudos concernés au **crayon de bois au dos du chèque**.

Paiement par Paypal (disponible jusqu'à la veille de l'évènement, 23h59)

Vous pouvez nous régler par paiement 'Paypal' la somme de 10 €, avec votre compte paypal ou votre carte de crédit le cas échéant. Cette procédure est entièrement sécurisée et les transactions s'effectuent sur le serveur Paypal. Votre statut passera automatiquement en « validé ».

Au-delà de la veille de l'évènement 23h59, le paiement par Paypal ne sera plus disponible. Vous devrez donc payer sur place la somme de 12 €.

Paiement par chèque (date limite d'envoi le samedi précédent l'évènement – cachet de la poste faisant foi)

Envoyez un chèque de x fois 10 euros (selon le nombre de joueurs) à l'ordre de l'association "Technolan", à l'adresse suivante :

Association Technolan
Chez Mr Adrien LEMAIRE
107 Route de Conty
80480 Vers-sur-Selle

Accompagné du document (pour un éventuel remboursement).

Dès la réception de votre chèque, votre inscription sera « validée ».

Il appartient à chaque joueur payant par chèque d'envoyer son courrier de manière à ce qu'il soit reçu dans les temps. **Veillez donc à ne pas envoyer votre chèque après le le samedi précédent la lan.**

Si le quatre jours avant la Technolan votre statut n'a pas été modifié, n'hésitez pas à payer par paypal, dans ce cas votre chèque vous sera retourné dès réception.

La date limite de réception des chèques est fixée à trois jours avant l'évènement. Dans le cas où nous n'aurions pas reçu votre chèque, **vous serez effacé de la liste des préinscrits**. Vous aurez toujours la possibilité de vous réinscrire.

Si votre chèque est reçu hors délai et que toutes les informations demandées sont fournies, vous serez remboursés selon les modalités ci-après.

Si aucune information n'est associée au chèque (pas de pseudo ni adresse) aucun remboursement ne sera effectué.

Paiement sur place

Vous avez toujours la possibilité de régler votre inscription lors de la Technolan. Le droit d'entrée sera alors de 12€.

Annulation et Modalités de remboursement

Les paiements anticipés, par paypal ou par chèque ne sauraient en aucun cas être des 'techniques de réservation de places'. Dans tous les cas, des frais de traitement de 2€ seront retenus.

Tout abus sera sanctionné.

La demande d'annulation est disponible dans votre profil. Cette demande sera confirmée par un organisateur.

Pour les joueurs payant sur place, un retard de plus de 4 heures par rapport à l'heure prévue impliquera l'annulation de l'inscription et la place réservée sera –de fait– libre pour un joueur non inscrit se présentant sur place.

Pour rappel :

« Un joueur quittant définitivement la manifestation sans avoir réglé ses frais de participation se verra banni des évènements futurs » (Voir charte pour plus de détails).

Des informations complémentaires pourront être demandées par mail aux organisateurs : orga@technolan.org ou via la rubrique contact du site Internet (www.technolan.org).

Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi N°78-17, relative à l'informatique, à ux fichiers et aux libertés, du 6 janvier 1978.